



Caution solidaire pret personnel

Par Lysa 2004

Bonjour

Je me suis porté caution solidaire pour 1 ami afin qu'il obtienne son prêt personnel en 2021.

Cette personne me menace de ne plus payer ce prêt personnel et me dit que c'est moi qui devrais continuer à payer.

Ais-je un recours ??

Merci d'avance

Par yapasdequoi

Bonjour,

Cette caution était-elle d'une durée fixe ou non ?

Par Nihilscio

Bonjour,

Se porter caution est apporter une garantie au créancier.

Si l'emprunteur ne rembourse plus son prêt, la banque sera en droit de vous demander de payer à sa place. Mais cela ne donne ni ne vaut pas autorisation pour le débiteur de ne plus s'acquiescer de son obligation. Vous avez une action récursoire contre le débiteur.

Vous pouvez menacer votre ami de le traîner devant le tribunal.

Par Isadore

Bonjour,

Même avis. Si la caution est toujours valable, vous dites à votre "ami" que vous vous ferez rembourser les sommes dues, frais inclus, comme le prévoit le Code civil :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044071299]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044071299[/url]

S'il est solvable et que vous devrez payer à sa place, vous ferez saisir ses biens et revenus.

Par ESP

Bienvenue et bonjour

A titre liminaire, je rappelle que la banque doit informer la caution de l'étendue de son engagement au moment de l'octroi du prêt, et pendant toute la durée du remboursement. Cela signifie que la caution doit être pleinement consciente de ses obligations et des risques qu'elle encourt en se portant caution.

Ensuite, la banque doit informer la caution dès le premier incident de remboursement de l'emprunteur. Si la banque ne respecte pas cette obligation, la caution ne sera pas tenue de payer les pénalités ou intérêts de retard échus entre la date de ce premier incident et la date à laquelle elle a été informée.

Enfin, avant d'actionner la caution, la banque doit d'abord tenter de recouvrer la dette auprès de l'emprunteur principal. Ce n'est que si l'emprunteur principal est dans l'incapacité de rembourser que la banque peut se tourner vers la caution.

Par isernon

bonjour,

il me semble que s'il s'agit d'une caution solidaire (et non simple), dès le premier impayé, le créancier peut actionner la caution sans avoir besoin de solliciter le débiteur.

salutations

Par Lysa 2004

Oui bien merci pr votre reponse il s agit d une caution solidaire
Puis je proteger mes enfants en prenant 1 assurance ?

Par yapasdequoi

Quel genre d'assurance ?

Par Lysa 2004

Bonsoir

Objet

Caution pret personnel

Le titulaire du pret a une assurance qui couvre le pret en cas de son deces.

Pour ma part et dans le cas ou je devrai payer ce pret personnel puisque 'l ami me menace en disant qu il est endetter qu il ne pourra plus payer je voudrai savoir si il est possible de contracter une assurance afin que mes enfants ne doivent plus payer

Par yapasdequoi

Ce type d'assurance est "l'assurance emprunteur" qui est souscrite à l'occasion du prêt.
Vous n'êtes pas titulaire du prêt, donc vous ne pouvez pas souscrire cette assurance.